DOUZIÈME ANNÉE. — N° 269 15 MARS 1908 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LA
CONFÉRENCE DE L'ATHÉNÉE SAINT-GERMAIN

Hypothèse sur les " Matérialisations "

(*Suite*)[1]

Le meilleur moyen de discerner la part de vérité que peut contenir notre hypothèse est de la confronter avec celle que d'autres expérimentateurs des mêmes faits ou de faits analogues ont déduite de leurs propres observations.

Je prendrai pour terme de comparaison les conclusions de M. Guillaume de Fontenay dans son savant ouvrage *A propos d'Eusapia Paladino* (2). J'ai, pour le faire, une excellente raison : c'est que ce sont ces conclusions, à des nuances près, que MM. de Rochas, Flammarion, Maxwell et la plupart des écrivains qui ont traité le sujet avec quelque compétence, ont adoptées, soit qu'ils les aient empruntées à l'auteur, soit qu'ils les aient *re*découvertes eux-mêmes, sans se douter qu'on les avait formulées déjà.

Voici d'abord comment M. de Fontenay résume ses constatations :

1° *En général les matérialisations qui se produisent dans le voisinage d'Eusapia sont* incomplètes *et je ne parle pas seulement ici de leur forme, mais surtout de leurs* propriétés*;*

2° *Les propriétés obtenues tout d'abord et le plus facilement sont la* consistance *et la* force mécanique *qui en dérive, propriétés qui seraient dues peut-être à des ondulations spéciales de l'éther, à l'exclusion des vibrations douées du pouvoir d'émettre, d'absorber ou de réfléchir la lumière ; de telle sorte que si, dans le moment où l'on subit un attouchement, par exemple, on faisait éclater une lumière, très souvent* on ne verrait rien *;*

3° *Vient ensuite la* visibilité, *à l'exclusion de la consistance et de la force mécanique, de telle sorte que si le médium, sur la demande des assistants, s'applique à faire constater une apparition, la forme rendue visible est* dénuée de consistance ;

4° *Enfin l'on arrive à la matérialisation complète, où la forme a tous les attributs de* la visibilité : relief, couleur, opacité, *et en même temps* consistance *et* pouvoir mécanique. *Mais ce summum du phénomène, je n'ai pu le constater, et je ne sais même pas s'il l'a jamais été.*

Ici, un premier commentaire s'impose. Il est nécessaire de montrer en quoi ces conclusions ressemblent aux nôtres et en quoi elles en diffèrent.

Elles leur ressemblent par cette constatation essentielle : les « matérialisations », obtenues avec Eusapia, ne sont jamais, d'après M. de Fontenay, que des matérialisations incomplètes, en ce sens qu'elles ne réalisent jamais la totalité des propriétés de la matière : quand elles ont la consistance, elles n'ont pas la visibilité, et réciproquement.

Nos conclusions respectives, par contre, diffèrent en ceci :

M. de Fontenay réduit à deux les propriétés de la matière que le médium est susceptible de réaliser : la visibilité et la consistance.

(1) Voir les numéros des 15 février et 1er mars.
(2) A PROPOS D'EUSAPIA PALADINO (*Les séances de Montfort-l'Amaury), compte rendu, photographies; témoignages et commentaires,* par Guillaume de Fontenay. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. — Cet ouvrage, paru en 1898, est actuellement introuvable en librairie. Nous ne saurions trop souhaiter que l'auteur en publiât une nouvelle édition.

Les autres phénomènes ne sont point pour lui, comme pour nous, des projections d'images fluidifiées. Ainsi, par exemple, les coups frappés sont, dans notre théorie, des *figurations auditives*, au même titre que les mains lumineuses sont des *figurations visuelles*. Pour M. de Fontenay, les coups frappés s'expliquent d'une toute autre manière. Ils sont produits par le choc d'une main invisible, mais consistante. Il s'ensuit que, dans cette hypothèse, le *fait* médianimique est non, comme dans la nôtre, le bruit perçu, mais la main qui est censée donner le choc.

Cetle explication a l'avantage de simplifier les phénomènes. Elle a l'inconvénient, à notre sens, de ne s'y ajuster qu'incomplètement.

⁂

On peut, tout d'abord, lui opposer cette objection :

De même qu'on n'a pas *vu* les mains qu'on a *touchées*, et qu'on n'a pas *touché* les mains qu'on a *vues*, de même on n'a ni *vu*, ni *touché* les mains qui produisaient les bruits, les mains qu'on a *entendues*. Donc rien ne prouve que les bruits sont bien dus à des mains matérialisées.

On répondra, il est vrai, que, puisqu'il est établi que les mains invisibles sont douées de consistance, il est logique d'en conclure qu'elles peuvent produire des bruits en heurtant le bois de la table.

Mais je ferai alors cette autre objection. Je dirai que si l'hypothèse explique tous les bruits susceptibles d'être produits par des mains réelles, elle n'explique pas les autres bruits, les *raps*, par exemple, qui semblent provenir, non de l'une des surfaces du meuble, mais de l'intérieur même du bois, où une main solide ne pourrait pénétrer. Je dirai qu'elle n'explique pas surtout certains coups violents dont l'intensité semble dépasser de beaucoup le bruit que ferait le choc, sur une table, d'une main réelle, si noueuse, si résistante qu'elle fût.

M. Guillaume de Fontenay a, sans nul doute, entendu comme moi-même ces coups, brutaux et brusques, qui, s'ils avaient été appliqués sur la table avec une vigueur correspondante à leur retentissement, auraient brisé le meuble, et qui, cependant, le laissaient intact.

Ces coups formidables et les *raps*, qui restent à peu près inexplicables dans l'hypothèse de M. de Fontenay, notre hypothèse, au contraire, les explique admirablement.

Si les bruits perçus dans les expériences médianimiques ne sont, comme nous l'avons déduit de nos propres observations, que des projections, des figurations auditives, on comprend en effet à merveille que le médium réalise aussi bien de simples grattements que des coups violents, puisqu'il n'est pas plus difficile de concevoir l'*image* d'un son léger que celle d'un son éclatant.

Il y a plus. Notre théorie des images-moules peut s'appliquer non seulement aux expériences d'Eusapia, mais à toutes les expériences de matérialisations. Elle explique notamment les voix des « fantômes », dont l'hypothèse de M. de Fontenay, restreinte aux bruits d'objets heurtés, est impuissante à rendre compte.

⁂

D'après ce qui précède, la puissance de réalisation d'un médium dépendrait de deux choses : 1° de son aptitude à concevoir avec force et précision des *images*; 2° du degré de sa faculté d'extériorisation fluidique.

Parlons d'abord de la conception des images.

Il y a une première remarque à faire, et qui apporte une contribution nouvelle à la démonstration de notre hypothèse. Cette remarque est celle-ci. Les matérialisations affectent surtout les sens dont l'imagination reconstitue le plus facilement les perceptions. On imagine très aisément un son, une forme, un contact. On imagine avec plus de difficulté une saveur ou un parfum. Or, ce sont les images les plus faciles à concevoir qui sont également les plus aisées à réaliser par les médiums : les images auditives, visuelles, tactiles. Il existe, cependant, des médiums capables de provoquer la perception de certains parfums. Il n'y en a pas, à ma connaissance, qui aient jamais provoqué la perception d'une saveur.

De même que certaines personnes ont plus de mémoire visuelle et d'autres plus de mémoire auditive (nous avons étudié cette question en parlant de M. Diamandi), certains médiums ont plus d'imagination visuelle, d'autres plus d'imagination auditive, d'autres plus d'imagination tactile.

Renée Sabourault, enfant inculte, imaginait plutôt avec des sons qu'avec des formes ou des couleurs.

Et cela se comprend à merveille. De toutes les perceptions des sens, les plus faciles à reconstituer sont les perceptions auditives, quand elles s'appliquent, du moins, à des bruits familiers. Quoi de plus simple à imaginer, par exemple, qu'un grattement d'ongle sur un meuble, que le bruit d'un poing sur une table ?

Eusapia, plus intelligente, imagine les *formes* presqu'aussi aisément que les *sons* — mais, ces formes, elle les conçoit plutôt comme des images tactiles que comme des images visuelles.

Peut-être, au premier abord, vous étonnerez-vous qu'il soit plus aisé d'imaginer une main, avec le sens du toucher, que de l'imaginer avec le sens de la vue. Réfléchissez et cela vous paraîtra tout naturel. L'image visuelle d'une main se compose d'une infinité d'éléments : les ongles, les doigts, les rides, les couleurs, toutes choses qu'il faut se remémorer et juxtaposer si on veut avoir vraiment la vision intérieure d'une main. Au contraire, l'image tactile d'une main qu'on serre, ce n'est pas un composé de perceptions diverses, c'est une perception unique...

C'est pour cela que, si vous prononcez le mot « main » devant Eusapia, cela lui représentera une chose qu'on touche ou qui vous touche, plutôt qu'une chose qu'on voit. De là, d'une part, sa facilité à réaliser des mains qui vont et viennent dans l'obscurité, qui vous palpent et qui vous pincent; de là, d'autre part, l'effort qu'elle doit faire, et qui n'est pas toujours suivi de réussite, quand on lui demande de faire apparaître une main lumineuse.

Le médium parfait, ce serait le médium qui tiendrait de la nature le don de concevoir avec une intensité exceptionnelle et de faire concorder entre elles des images afférentes à tous les sens.

⁂

Ce serait le médium parfait, à condition, bien entendu, qu'à cette imagination exceptionnelle, s'adjoignît une faculté d'extériorisation fluidique particulièrement puissante.

Nous avons dit en quoi, dans notre hypothèse, consistait cette faculté. Disons en quoi elle consiste dans l'hypothèse de M. de Fontenay.

M de Fontenay a déduit, de ses expériences avec Eusapia, toute une théorie nouvelle de la matière. Trop modeste, cette théorie, il ne la présente que comme une sorte de rêverie scientifique, le songe d'un chercheur un peu téméraire. En réalité, il a été, à sa manière, une sorte de précurseur. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer sa conception aux conceptions postérieures du docteur Le Bon et de sir Oliver Lodge. Nul ne peut contester, en tout cas, qu'il a émis, il y a dix ans, sur la constitution de la matière, une théorie qu'à cette époque peu d'esprits consentaient à prendre au sérieux et qui aujourd'hui semble triompher dans le monde savant.

D'après cette théorie, il n'existe qu'une substance — l'éther — uniformément répandue dans tout l'univers. Cette substance unique est immatérielle et inconnaissable par essence. Nous n'en pouvons étudier que les modifications accidentelles.

Deux modificateurs nous mettent en relation avec elle : ce sont l'*énergie* qui la meut et, subsidiairement, la *forme*, qui arrête certains de ses mouvements à des contours déterminés.

On donne généralement le nom de *corps* à la substance unique lorsqu'elle est modifiée à la fois par ces deux facteurs, l'énergie et la forme. On peut donner le nom de *force* à la substance unique, modifiée seulement, au moins d'une manière apparente, par le premier de ces deux facteurs, l'énergie. Exemple : la lumière, la chaleur, le magnétisme, que nous ne pouvons guère connaître que par l'intermédiaire des corps formels.

Nous pourrions encore moins connaître la substance unique modifiée seulement par le second facteur, la *forme*. Les formes ne nous affectent que par les mouvements qu'elles limitent et auxquels chaque apparence substantielle doit ses caractères spéciaux.

Ces mouvements de la substance unique sont très variés. Ils s'additionnent, se composent, se mêlent, s'enchevêtrent, s'harmonisent en un lieu donné, de manière à nous donner l'impression de corps très différents.

Nous savons modifier ou interchanger beaucoup de ces mouvements. Nous obtenons couramment la transmutation des mouvements caloriques, lumineux, électriques; des mouvements producteurs des différents degrés de *cohésion* des corps ; ces corps, nous les fondons, sublimons, liquéfions, condensons, solidifions à peu près suivant notre caprice.

Mais il est des mouvements beaucoup plus irréductibles qui semblent presque essentiels et sur lesquels notre empire ne s'étend pas encore, au moins d'une manière reconnue et étudiée. Exemple : le mouvement qui produit la *gravité*. Exemple surtout, le *mouvement vital.*

Nous ne savons presque rien du mouvement vital, sinon qu'il est variable dans ses manifestations, évolutif, transmissible par génération. On pourrait d'abord le croire temporaire, car il s'évanouit à la mort de la forme qu'il anime.

D'autre part, tous les autres mouvements que l'on a pu étudier étant permanents, on ne comprend pas comment et pourquoi celui-ci ferait exception. Il est donc permis d'admettre que la mort n'est qu'une apparence. Le mouvement vital ne s'éteint pas en nous. Il se retire et s'éloigne de notre corps.

Mais ne peut-on admettre aussi que, dans certaines conditions, il ne se retire et ne s'éloigne de nous que partiellement ? Si on l'admet, l'explication des matérialisations est simple. Sous l'action de la la volonté du médium, le mouvement vital qui anime son corps s'extériorise en partie, se transforme et revêt en un point déterminé de l'espace le régime vibratoire qui correspond à un degré de consistance (celle d'une main vivante, dans l'espèce). Un effort de plus (ou un effort différent) et le mouvement vital arrive à adopter un régime vibratoire capable de s'accorder avec les vibrations de la source lumineuse et de les renvoyer sur nos rétines — mais en cessant d'*osciller en consistance*. Enfin, un dernier effort. Le mouvement vital, s'il est très puissant, parvient à entretenir *en même temps* les deux systèmes d'ondes et la matérialisation est d'apparence complète, c'est-à-dire qu'elle peut être perçue à la fois par la vue et le toucher.

Telle est, en gros, la théorie de M. de Fontenay. Je dis « en gros », car j'ai peur de l'avoir un peu obscurcie et défigurée, en la voulant trop résumer.

⁂

Quoi qu'il en soit, au reste, de l'origine et de la constitution de la force spéciale qui émane du médium et que, pour la commodité du langage, nous nous contentons d'appeler le *fluide*, on voit que l'hypothèse de M. de Fontenay se raccorde, à son point d'arrivée, avec la nôtre.

M. de Fontenay croit, comme nous, à l'existence d'un dynamisme *sui generis*, que le médium a le pouvoir de faire sortir de lui-même et de diriger, de canaliser même, en quelque sorte, à sa fantaisie.

Seulement, où nos deux hypothèses divergent, c'est dans la conception que nous nous faisons du mode d'action de ce dynamisme.

Pour nous, le phénomène de la matérialisation comprend deux phases : premièrement, la création d'une image dans le cerveau du médium ; deuxièmement, la projection fluidique de cette image.

Pour M. de Fontenay, cette distinction n'existe pas. Ce que le médium extériorise dynamiquement, ce n'est pas une image de son cerveau, c'est une partie de son corps matériel ; dans le cas d'Eusapia, une main ou un bras.

L'acte volontaire du médium, au lieu de s'appliquer, comme dans notre hypothèse, à ce que l'on pourrait appeler le modelage du fluide sur l'image-moule, s'applique à la reconstitution objective d'une portion de son être physique.

Si la portion, ainsi extériorisée fluidiquement, est, en général, une main, quelquefois une tête, c'est que la tête et les mains sont les parties du corps humain les plus *innervées*, celles, par conséquent, dont il est le plus facile de soutirer du fluide.

Tout en reconnaissant l'ingéniosité de cette explication, je ne m'y rallie point pour une raison qui me paraît forte.

Si tel était, en effet, le « mécanisme » de la matérialisation, il n'expliquerait que les phénomènes obtenus avec Eusapia. Il n'expliquerait point les matérialisations d'objets, qui ne sont ni des têtes, ni des mains, ni des corps humains. Il n'expliquerait pas, notamment, les draperies dont s'enveloppent les « fantômes ». Il n'expliquerait que les « fantômes » nus.

Au contraire, dans notre théorie des images-moules, ces draperies, comme toutes les autres apparitions d'objets, s'expliquent sans difficulté, puisqu'elles ne sont, comme les fantômes eux-mêmes, que les figurations fluidiques des formes conçues par le médium.

Quant au mécanisme du phénomène, quant au mode d'action du fluide, il est nécessaire, pour faire comprendre l'idée que je m'en fais, que je donne quelques explications préliminaires.

Nous ne connaissons la matière que par ses pro-

priétés. Sa nature intime nous échappe. Nous savons qu'elle est pesante, colorée, sonore, solide, odoriférante, etc., etc. Mais nous savons également qu'aucune de ces propriétés n'existe réellement telles que nos sens nous permettent de les percevoir. Un objet n'est pas sonore, en soi. Il n'est pas davantage coloré. Ce qui nous donne l'idée du son ou de la couleur, ce sont les vibrations qui frappent notre tympan ou notre rétine. Les parfums, les saveurs, ne sont également que des apparences dont la notion nous est fournie par d'autres vibrations qui affectent notre palais ou notre odorat. Un objet n'est pas non plus pesant, en soi. La pesanteur n'est que l'attraction d'un corps plus petit par un corps plus grand.

Bref, tout ce que nous appelons les propriétés de la mâtière se révèle, à l'analyse, non comme des attributs réels, objectifs, de la matière, mais uniquement comme des impressions de nos sens. Cela veut-il dire que la matière n'existe pas? Non; mais cela signifie — Kant, d'ailleurs, l'a démontré depuis longtemps — que nous n'en pouvons atteindre la substance. Cela signifie qu'elle n'existe pour nous que comme « possibilité de sensations ».

Ce point admis, le mécanisme du phénomène de la matérialisation, tel que nous le concevons dans notre hypothèse, se pourrait décrire de la manière suivante : GASTON MERY.

(La fin au prochain numéro.)

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

∴ *Le Miracle de Faverney.*

Dans quelques semaines vont avoir lieu les fêtes eucharistiques du troisième centenaire du miracle de Faverney.

Faverney est un bourg du département de la Haute-Saône, dont la population n'atteint pas aujourd'hui 1.500 âmes. Un des historiographes du miracle se plaît à vanter sa position : « dans un climat qui réunit les plus utiles et les plus agréables variétés de la nature, un air pur et sain, une campagne féconde, des coteaux parés de vignes et de bois, une vaste prairie qu'arrose la Lantenne, un sol enfin qui donne à ses colons tout ce qui peut contribuer à rendre la vie commode ». Ce qui est certain, c'est que sa situation, non loin du confluent de la Lantenne et de la Saône, à l'entrée de l'une des vallées qui découpent le versant méridional des Vosges, a dû en faire de bonne heure une station obligée, en quelque sorte, et florissante pour les voyageurs qui remontaient des rives du Rhône à celles de la Moselle, ou revenaient de Trèves à Lyon. Aussi dès le VIIIe siècle le *vicus* primitif est devenu un *castrum* capable de défendre le passage de la vallée et d'en protéger les habitants.

C'est à cette époque, et peut-être tenté par l'avantage de cette protection, qu'un seigneur bourguignon nommé Widracle y fonda un monastère de femmes, dont sa sœur, sainte Gude, fut la première abbesse. Lui-même se retira et mourut à l'abbaye de Flavigny, qu'il avait aussi construite et dotée.

L'histoire du couvent de Faverney présente peu d'événements capables de retenir l'attention. Il subit les vicissitudes ordinaires aux maisons de ce caractère, pendant le moyen âge : guerre à soutenir contre les seigneurs voisins, dévastations et restaurations successives, alternatives d'indépendance et d'asservissement. Au XIIe siècle, la décadence était arrivée à ce point que l'archevêque de Besançon, Ansérie, visitant l'abbaye, la trouva « privée de tout culte religieux, bouleversée de toutes manières et abandonnée de ses habitants » ; il n'hésita pas à supprimer les bénédictines et à les remplacer par les moines de la Chaise-Dieu.

La nouvelle communauté ne jeta pas d'abord dans la province un éclat beaucoup plus brillant que l'ancienne. Son premier abbé, Bernard, et ses cinq successeurs immédiats parurent surtout préoccupés de s'affranchir de l'autorité épiscopale. Vers le milieu du XIIIe siècle, l'abbé Robert fut déposé. Son successeur, Pierre III, et les autres abbés qui lui succédèrent jusque vers le milieu du XIVe siècle, procurèrent enfin à Faverney une longue période de prospérité. Non contents d'accroître à l'intérieur la régularité monacale et l'ardeur à l'étude et à la prière, ils s'attachèrent encore à faire le bonheur des populations de leur dépendance et affranchirent les bourgs et les villages qui leur étaient soumis (1).

Mais ensuite on se relâcha des règles sévères pour l'admission des novices. Faverney déclina. Le nombre des religieux était tombé à une douzaine, lorsque se produisit, en 1608, le miracle de la Sainte Hostie.

⁂

L'église abbatiale de Faverney était en grande véné ration parmi les populations du voisinage. Par un bref en date du 20 août 1603, le pape Clément VII venait

---

(1) *Le Miracle de la Sainte Hostie conservée dans les flammes à Faverney, en 1608.* Besançon, imprimerie Jacquin, imprimeur de l'Archevêché, 1908, in-4°.

d'accorder une indulgence à tous ceux qui visiteraient cette église aux fêtes de la Pentecôte. A cette occasion, dom Jean Garnier, sacristain de l'abbaye, fit revivre l'ancienne coutume d'exposer le Saint-Sacrement ces jours-là. Devant le grillage qui séparait le chœur de la nef, on dressa un autel :

« Fut dressée une table de bois en forme d'autel, joignant aux gennes ou fermetures du chœur et grand autel de la dite église à la partie gauche de l'entrée, ornée et revestue aux deux costez et par le derrier de plusieurs draps d'autel et autres linges de valeur et d'un tapis de satin rouge, et le dessus couverte du poisle ou dais de ladite église, qui se porte aux processions solennelles. Et sur la dite table, à une palme près de la partie postérieure, fut dressé un petit tabernacle de bois, orné et revestu d'autres draps tant de soye que d'autres estoffes, la base duquel estoit soutenue d'une petite planche de bois, et sur icelle un marbre consacré entablé en une autre pièce de bois, revestu de plusieurs corporaux. Et au milieu duquel petit tabernacle fut révéremment posé un reliquaire d'argent doré, la base duquel est comme celle des calices et y a un tuyaut de cristal soubstenu de deux branches dedans lequel il y a certaines reliques, dont aucuns disant être le doigt de sainte Agathe; et au dessus il y a un cercle de la mesme matière dans lequel estoit enclos le précieux Corps de Nostre Sauveur, en deux hosties consacrées, couvert de deux vitres transparents; et sur le dit cercle, une fort petite croix du même métail ; — au devant duquel, sur la dite table, furent posées deux lampes de verre ardentes, telles que l'on use aux églises, sur deux chandeliers d'étain; et demeura le tout en tel estat jusque sur la nuit; et après le service du dit jour de Pentecoste achevé, et les portes de ladite église fermées comme de coutume... »

On suppose que l'une de ces lampes se brisa et mit le feu à l'autel; quoi qu'il en soit, le lendemain, lorsque vers trois heures du matin, le sacristain ouvrit la porte de l'église, il la trouva pleine de fumée et ne vit à la place de la chapelle improvisée qu'un nuage épais à travers lequel brillaient quelques charbons enflammés.

Aussitôt il sort en criant à l'aide et que l'église est en feu. Les religieux, ses confrères, et quelques habitants du village, accourus à ses cris, s'approchent du brasier et reconnaissent que la table qui avait servi d'autel est presque entièrement brûlée ; le degré, le tabernacle sont consumés ; il ne reste que la portion du dais qui avait été posée sur le Saint-Sacrement et une partie du devant d'autel avec le bref d'indulgence « mais en quelques endroits le parchemin est retiré et comprins ».

Les religieux éperdus cherchent « en grande crainte et tremeur » l'ostensoir dans le brasier ; soudain un novice de treize ans se récrie et leur montre l'ostensoir qui était resté à sa place de la veille, sans nul dommage « sans lézion ni macule » ; et rien ne le supportant, ne touchant pas le grillage, il restait miraculeusement suspendu en l'air. Il y resta pendant trente-trois heures consécutives.

Un peuple immense était accouru. Les capucins de Vesoul arrivèrent en masse, conduits par leur gardien le P. Vincent Martel, et un peu jaloux peut-être d'un si beau miracle. L'un deux fit évoluer de haut en bas entre la grille et l'ostensoir, puis, autour de ce dernier, un missel et un linge étendu. Plusieurs fois le grillage fut violemment agité par le peuple qui se portait en foule vers l'autel. Dix mille personnes contemplèrent ce miracle.

Au bout de trente-trois heures, pendant que le curé du village de Manoux, voisin de Faverney, célébrant la messe au grand autel, commençait à prendre le pain pour le consacrer, l'un des cierges qui brûlaient devant l'ostensoir miraculeux s'éteignit tout à coup ; promptement rallumé, il s'éteint de nouveau et trois fois de suite. Au même instant, l'ostensoir miraculeux descend doucement sur le corporal, qu'on avait apprêté au-dessous.

La commission des fêtes eucharistiques fait publier aujourd'hui les documents contemporains qui établissent l'authenticité du miracle, notamment le procès-verbal de l'enquête canonique ordonnée par l'archevêque de Besançon, Fernand de Rye, au lendemain du mémorable événement. Ce document jusqu'à ce jour inédit, bien que les historiens du miracle l'aient connu et utilisé, comprend : le rapport adressé à l'autorité diocésaine par le prieur et les religieux de Faverney (pendant que durait encore le prodige) ; les dépositions des cinquante-deux témoins devant les officiers de la chambre archiépiscopale ; enfin, le jugement du conseil concluant au miracle après examen de l'enquête.

⁂

L'une des deux hosties que contenait l'ostensoir fut donnée à la ville de Dôle où l'on construisit pour elle une chapelle spéciale, aux frais de MM. les avocats, membres de la confrérie de Saint-Yves. Cette chapelle coûta trente mille livres. Les Dôlois montrèrent toujours une grande dévotion envers l'hostie miraculeuse ; mais elle fut enlevée et anéantie en 1794, avec toutes les reliques que renfermait l'église Notre-Dame.

La ville de Faverney fut plus heureuse. Sans doute, elle vit piller l'église abbatiale et enlever l'hostie miraculeuse. Le vénérable religieux Pierre Mignot

déposa qu'on ouvrit l'ostensoir à la municipalité. « Il y avait quatre ou cinq membres (*de la municipalité*) qui prirent la sainte hostie et se la jetèrent l'un à l'autre, disant : « Voilà avec quoi on nous amusait !... L'un d'eux, nommé P..., voulait la brûler, mais un autre, nommé L..., dit : « Il ne le faut pas ; oh ! non, il faut la mettre dans une boîte cachetée et la placer en lieu de sûreté. » Alors le maire la mit dans une boîte, comme avait dit M. L..., et la porta chez lui. Le maire était alors M. N. B... (Nicolas Bourgeois). Ce maire, l'ayant chez lui, voulait la brûler ; pendant huit jours, il était comme un furieux, voulant frapper tout le monde. Sa femme lui dit : « Mais ne fais pas ça ! » Il répondait en fureur, ainsi qu'à ceux qui lui en parlaient. Cependant, sa femme l'en empêcha : il se radoucit. Il la garda et la remit entre les mains de M. L..., le même qui avait empêché de la brûler ».

Quelques années après, l'hostie miraculeuse était rapportée en triomphe à l'église. Faverney et Dôle font la fête de la sainte hostie le lundi et le mardi de la Pentecôte ; le diocèse de Besançon la célèbre le 30 octobre, par décision de Mgr François-Joseph de Gramont.

George Malet.

ENCORE

Les frères Davenport

Une défense des deux « bluffeurs »

Les frères Davenport, dont j'ai rappelé les petites « combinaisons », ont trouvé un ardent défenseur de leur mémoire en la personne de M. L. Chevreuil, qui vient de publier, dans la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, un long plaidoyer en leur faveur.

Au cours de ce plaidoyer, inutile de le dire, je suis rabroué d'importance.

L'explication que je donne des divers « trucs » employés par les Davenport paraît à M. Chevreuil ridicule et naïve, ce qui m'étonne médiocrement... Mais ce qui me surprend davantage, c'est que le rédacteur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* ait l'air de m'opposer notre directeur, M. Gaston Mery, qui, on en conviendra, discute cependant avec beaucoup plus de talent et d'âpreté que je ne saurais le faire, les doctrines défendues par M. Chevreuil et par ses amis. On a bien raison de dire que le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas...

M. Chevreuil aime les Davenport ; il admire leurs petits talents ; il chante leurs exploits fameux — trop fameux — et pousse le dévouement à leur cause jusqu'à accabler, pour essayer de les sauver, leur disciple en mystification, M. de Sarrak. Il nous jette ce dernier en pâture, avec un léger regret toutefois...; mais enfin il le condamne et joint sa voix accusatrice à celle de notre directeur qui, selon lui, a donné, des tours merveilleux du yogui, une explication « qui n'est hélas que trop vraisemblable ».

« Hélas ! »... Savourez cet « hélas » ! Pour un peu, M. L. Chevreuil pleurerait de dépit de se voir contraint, pour la plus efficace défense des Davenport, d'abandonner à sa triste destinée le yogui maladroit. Mais il sait, quand les circonstances le commandent, jeter du lest...

Donc, M. Chevreuil accorde que M. Gaston Mery eut — peut-être — raison de démasquer le mystificateur de l'avenue Montaigne; quant à moi, j'eus le plus grand tort d'établir un parallèle entre le yogui et les frères Davenport, car, ce faisant, j'ai « franchi les limites de la vraisemblance ».

Et connaissez-vous la raison, la raison majeure d'une excursion aussi lointaine et scandaleuse ? La voici : je suis doué, paraît-il, d'une imagination monstrueuse et désordonnée. Par surcroît de malheur, à ce vice rédhibitoire est jointe, chez moi, une intolérable manie qui consiste à prétendre imposer, partout, comme élément de conviction, la « méthode affirmative pure ».

« Avant d'accuser quelqu'un d'imposture, il faut fournir des preuves sérieuses », me dit M. Chevreuil, qui prétend que je ne l'ai point fait. Il est vrai qu'il dit aussi : « avant de croire à un phénomène, il faut également exiger des preuves sérieuses ».

Examinons donc celles que nous fournit M. Chevreuil, et voyons si elles sont « sérieuses ».

Tout d'abord, M. Chevreuil certifie que ses clients étaient fixés sur le banc de leur armoire « au moyen d'une cinquantaine de tours et d'une dizaine de nœuds », et il affirme que, dans ces conditions, il est nécessaire d'avoir une imagination vraiment fantastique pour comprendre qu'un homme ainsi entravé puisse, à sa guise et par ses propres moyens, se libérer et se rendre à nouveau prisonnier de ses liens.

Je prise assez cette façon de juger et me déclare disposé à confesser mes torts si M. Chevreuil veut bien m'apprendre où il a puisé ce renseignement imprévu. Je regrette qu'il ne l'ait déjà fait, et j'avoue que je n'hésiterais pas à l'accuser d'exagérer quelque peu, s'il n'avait eu la précaution de nous informer que son imagination est absolument « nulle ». J'irais même volontiers, je peux le dire, jusqu'à le soupçonner de vouloir imposer, comme élément de discussion, la « méthode affirmative pure », si un journaliste qui

n'a pas craint d'élever précisément le même grief contre un de ses confrères n'était pas notoirement incapable de verser à son tour dans ce détestable penchant...

M. Chevreuil n'est cependant pas embarrassé pour dénicher des comptes rendus de séances données par les Davenport et pour m'en glisser des extraits sous le nez. Seulement, je me demande pourquoi il les choisit avec tant d'habileté, avec trop d'habileté — le mieux est l'ennemi du bien — et dans quel but, ayant à démontrer que les Américains dont il prend la défense étaient des gens sérieux, il exhume un article paru à Londres, dans le *Daily Telegraph*, en 1864, alors que c'est à Paris, un an plus tard, en 1865, que les frères Davenport ont été démasqués et flétris.

« Ce monsieur a été surpris en flagrant délit de vol à l'étalage, c'est très vrai, nous dit M. Chevreuil; mais, attendu que de nombreux patrons lui ont, jusqu'à ce jour, délivré des certificats proclamant et vantant sa probité et son désintéressement, nous nous trouvons évidemment, non en présence d'un filou, mais en face d'un parfait galant homme.

« Ces frères américains ont été pris, il est vrai, à Paris, en 1865, la main dans le sac — dans le sac à farine, — mais, puisque, en 1864, les journaux bien cotés de Londres leur décernaient de pompeux éloges et les élevaient sur le pavois, ils étaient, nous n'en saurions douter, beaucoup trop scrupuleux pour montrer à leur clientèle des vessies pour des lanternes. »

Voilà, ou je ne m'y connais pas, une démonstration où la logique ne perd pas l'équilibre, désagréable aventure que, si j'en crois M. Chevreuil, j'ai fait courir à cette estimable personne, en discourant, le 15 janvier dernier, sur le cas des frères Davenport.

Comme il plaide pour des hommes graves et des commerçants rigides, M. Chevreuil met à profit cette heureuse circonstance pour incriminer et tancer les farceurs; et j'oserai dire que ceux que cette attitude pourrait surprendre ne sauront jamais ce que doit être une discussion sérieuse.

M. Chevreuil ne peut pas admettre qu'on se moque du monde et il me reproche amèrement d'avoir conté une petite anecdote préjudiciable à la mémoire des Davenport, et qui, conséquemment, ne doit pas être authentique. Elle consiste, on se le rappelle, en ceci : les frères Davenport, lorsqu'ils étaient attachés, faisaient verser dans leurs mains, à ce moment fixées derrière leur dos, de la belle farine blanche. Après chaque expérience, on se rendait compte que la farine était toujours dans les mains des opérateurs, et, comme elle s'y trouvait invariablement, on avait la preuve éclatante que les Américains n'avaient pas esquissé le moindre mouvement.

Or, un jour, un spectateur eut l'excellente idée de substituer à la farine du tabac à priser. Les Davenport ne se doutant de rien, on retrouva dans leurs mains, après l'expérience, non le tabac qu'on y avait déposé, mais, comme à l'ordinaire, de la farine.

L'explication de cette métamorphose, je l'ai donnée d'après Robert Houdin, qui a noté le fait (1) (j'indique mes sources). Aussitôt que les portes de l'armoire étaient fermées sur eux, les Davenport se débarrassaient de leurs liens (on sait qu'il s'agissait ou de nœuds coulants ou de nœuds faciles à défaire), vidaient leurs mains dans leurs poches, « opéraient » à la place des « esprits » qui manquaient à l'appel, se ligottaient à nouveau en laissant libre une de leurs mains qui plongeait dans la poche remplie de farine, garnissait la main prisonnière, se garnissait elle-même et reprenait sa place avant l'ouverture des portes.

M. L. Chevreuil nie l'authenticité de cette anecdote. Il affirme que « la farce ne prouvera jamais rien » — parbleu ! mais comme il veut bien ajouter qu'il conviendrait de toujours opérer sérieusement, je partage pleinement son avis.

Je tiens cependant à lui faire observer que, dans le cas qui nous occupe, les opérateurs auraient peut-être pu donner le bon exemple... Cela leur eût, sans aucun doute, épargné le navrant spectacle d'une foule déchaînée se ruant sur leurs accessoires et les mettant en miettes, fureur dont s'indigne encore, quarante ans plus tard, le rédacteur de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* qui ne peut décidément comprendre que des gens à qui on demande vingt francs pour leur montrer des « revenants » au travail, aient poussé les hauts cris quand ils se sont aperçu que les « esprits » n'étaient, en réalité, que des ficelles.

Car M. Chevreuil ne parviendra que très difficilement à convaincre ses contemporains que le fait d'avoir trouvé de la farine dans les mains des Davenport, alors qu'on y avait, à leur insu, déposé du tabac à priser, est la preuve indubitable de leur parfaite bonne foi. Il ne lui suffira pas pour cela, je le crains, de déclarer, comme il le fait, que « l'impossibilité d'une pareille légende est bien facile à démontrer » ; il devra produire cette démonstration, ce que, jusqu'à présent, il a omis de faire.

M. Chevreuil se borne, en effet, à nous raconter une anecdote qui lui arrive de Cleveland, qui n'a aucune analogie avec celle que j'ai rapportée (il s'agit d'une chique de tabac présentée par un spectateur à un « esprit » (??), qui aurait refusé cette offre gracieuse

(1) Voir le nº du 15 janvier 1908.

en disant : « Non, je n'ai pas besoin de cela »); et il propose d'admettre que cette anecdote a donné naissance à celle que j'ai empruntée à Robert Houdin, lequel l'a notée sur le vif, à Paris !

Une telle solution serait évidemment fort avantageuse pour les Davenport, et si M. Chevreuil parvenait à la faire accepter, il les aurait tirés d'un bien mauvais pas.

Mais je doute qu'il atteigne ce but, et, s'il l'atteignait jamais, il lui resterait d'ailleurs beaucoup à faire encore pour blanchir ses clients. Il devrait même se donner tant de peine pour cela que, s'il voulait m'en croire, il mettrait, sans autre forme de procès, les Davenport dans le sac où il a déjà mis M. de Sarrak ; et, afin d'amener de nouvelles recrues à sa cause, il citerait des exemples plus édifiants et présenterait au public des personnages plus sympathiques.

GEORGES MEUNIER.

Guérison miraculeuse à Lourdes

Mgr Meunier, évêque d'Evreux, vient de déclarer miraculeuse la guérison obtenue, à Lourdes, en 1899, par un prêtre de son diocèse, M. l'abbé Cirette, curé de Beaumontel.

De la lettre pastorale qu'il écrit à ce sujet, nous détachons les passages suivants où sont retracés les résultats de l'enquête conduite par Mgr Meunier sur le cas de M. l'abbé Cirette :

1° En janvier 1892, M. l'abbé Cirette, dont la santé avait dès longtemps commencé à décliner, fut atteint de grippe infectueuse accompagnée d'accidents cérébraux. La maladie fut longue et la guérison très incomplète. Quand il fut en état de sortir, il ne put marcher qu'à l'aide de bâtons ; en même temps, les facultés morales étaient très affaiblies, la mémoire très abolie, très grande la confusion mentale : il ne pouvait écrire quelques lignes sans éprouver de violents maux de tête ; la parole était lente, grasseyante. L'appétit était supprimé ou perverti, la locomotion rendue ou impossible ou excessivement douloureuse, l'allure, celle d'un paralytique ; les souffrances étaient grandes dans la région lombaire ; le moral s'était assombri ; même l'idée du suicide hantait le malade, participant toutefois à la confusion générale de toutes les idées. Le médecin traitant déclarait la maladie incurable, l'organisme usé, la mort inévitable à bref délai.

2° En août 1893, l'état du malade étant ce que nous venons de dire sans amélioration aucune, M. l'abbé Cirette se résolut d'aller à Lourdes demander à la Très Sainte Vierge, non pas sa guérison, ne se jugeant pas digne d'une si grande faveur, mais la grâce d'une bonne mort. Le diocèse d'Evreux n'avait pas cette année-là de pèlerinage diocésain : M. l'abbé Cirette se joignit au pèlerinage de Rouen.

3° Arrivé à Lourdes le matin du mardi 29 août, il passa ce jour et le lendemain à prier pour les pauvres malades, songeant à peine à rien demander pour lui-même, et s'abstint de se présenter aux piscines, dans la crainte, déclare-t-il, de prendre la place d'un autre malade qui pourrait y obtenir sa guérison.

Le 31, vers 8 heures du matin, pour accomplir la promesse qu'il en avait faite à son médecin, il se plongea dans la piscine, célébra la Sainte Messe avec autant de peine que les jours précédents, et passa le reste de la matinée en prières sans éprouver aucun soulagement. Au repas de midi, il sentit revenir le goût perdu longtemps, mangea avec appétit, se reprochant ensuite ce qu'il considérait comme un acte de sensualité en opposition avec ce détachement de la vie et des choses terrestres qu'il était venu demander à Dieu ;

5° Après ce repas, il saisit ses bâtons pour retourner à la Grotte; mais à peine avait-il franchi la porte de l'hôtel que « mû par une force mystérieuse », il se mit à courir à toutes jambes, sans se rendre bien compte de ce qui se passait en lui : cette impulsion mystérieuse était si forte que, voulant modérer son allure par crainte de causer par là quelque scandale, il dut pour cela, sur le pont du Gave, « mettre un de ses bâtons en arc-boutant pour s'arrêter » ; un frisson qui faillit le faire tomber en défaillance parcourut tous ses membres : il était guéri ;

6° Cette guérison si complète, si subite, si inattendue a été durable. Les accidents antérieurs n'ont plus jamais reparu, et depuis quatorze ans, la santé de M. l'abbé Cirette s'est maintenue très bonne. Il vaque sans difficultés à toutes les fonctions du saint ministère, fait sans fatigue de longues courses dans sa paroisse, et les médecins n'ont plus jamais retrouvé en lui aucun symptôme de l'affection disparue.

A ces causes, dit ensuite Mgr Meunier ;

Le saint Nom de Dieu invoqué,

Ouï les dépositions des témoins sous la foi du serment ;

Vu les attestations écrites des médecins chargés de diagnostiquer le mal dont était atteint M. l'abbé Cirette et concluant :

1° Que M. le curé de Beaumontel était sous le coup d'une maladie grave qui pouvait entraîner la mort, qui pouvait laisser après elle des infirmités irrémédiables, mais qui, dans l'hypothèse la plus favorable, devait demander des mois et peut-être des années pour arriver à la guérison, ces produits infectieux déposés dans l'organisme s'éliminant toujours très lentement, surtout lorsque l'économie a subi une atteinte aussi profonde ;

2° Que sa guérison est une guérison anormale et doit être rangée dans la catégorie des faits extra-naturels,

3° dont « la médecine ne peut donner une explication rationnelle parce qu'elle ne rentre pas dans les lois de nos observations scientifiques ;

Vu les notes unanimes des juges ;

Considérant que la preuve testimoriale surabondante met hors de doute le fait de la maladie grave et dangereuse dont était atteint M. l'abbé Cirette ;

Considérant que la guérison subite, complète et définitive, ne peut s'expliquer par aucune cause naturelle et par conséquent doit être attribuée à l'intercession d'une cause extra-naturelle qui ne saurait être autre que la Toute-Puissance divine sollicitée par l'intercession de la Très Sainte-Vierge ;

En vertu de l'autorité qui nous est dévolue en ces matières par le Saint Concile de Trente ;

Soumettant toutefois notre jugement au jugement du Saint Siège Apostolique ;

Nous avons jugé et jugeons, avons déclaré et déclarons que la guérison de M. l'abbé Cirette, curé de Beaumontel, est miraculeuse.

Donné à Evreux, le onzième jour de février 1908, en la fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes.

† PHILIPPE, évêque d'Evreux.

Y a-t-il un passage d'ici à l'au-delà?

SUGGESTION OU VERITÉ

M. le docteur Gustave Le Bon, dont on connaît les hardies et saisissantes hypothèses sur la dissociation de la matière, vient de publier, dans le Matin, *l'article qu'on va lire, à propos des dernières séances d'Eusapia.*

M. G. Le Bon hésite encore à admettre comme authentiques les phénomènes de matérialisation, qu'il suppose dus à la fraude, sans démontrer cependant en quoi la fraude aurait consisté ; mais il est par contre, nettement affirmatif en ce qui concerne les phénomènes de lévitation.

M. Gustave Le Bon n'ouvre donc pas encore, toutes grandes, les portes de la science aux phénomènes médianimiques ; il les leur entr'ouvre seulement.

Son témoignage, si réservé et si prudent qu'il soit, n'en est pas moins précieux et l'Echo du Merveilleux *se devait à lui-même de l'enregistrer.*

Les adeptes du spiritisme sont nombreux, et il faut bien reconnaître qu'il se trouve parmi eux des savants très distingués. Si leurs expériences ne sont pas suffisantes pour démontrer la réalité des phénomènes observés, elles prouvent au moins qu'il ne faut pas en négliger l'étude.

La plus grande partie des observations publiées par divers savants ont porté sur un médium célèbre, Eusapia Paladino. Des circonstances particulières m'ont permis de l'examiner avec soin. Je l'ai vue trois fois chez moi et à deux reprises dans une maison amie. Un des plus éminents savants actuels, M. Dastre, professeur de physiologie à la Sorbonne et membre de l'Institut, a bien voulu m'aider à étudier les phénomènes manifestés.

Je dois dire dès à présent que nous n'avons pu arriver à aucune conclusion définitive. M. Dastre penche pour la fraude complète. Elle me paraît infiniment probable pour la main qu'on voit parfois apparaître au-dessus de la tête du médium, et qui semble être sa propre main, libérée habilement de la surveillance des personnes croyant la tenir. Mais, en ce qui concerne la lévitation de la table placée devant le médium et le mouvement d'objets éloignés, il est vraiment bien difficile d'expliquer comment ces phénomènes se produisent. Le plus surprenant peut-être, et que j'ai observé dans chacune des séances, c'est le gonflement du rideau placé dans le voisinage d'Eusapia. Il résiste quand on le repousse, comme si quelqu'un était derrière lui. On peut constater cependant qu'il n'y a personne, et que les mains d'Eusapia paraissent réellement tenues.

Ce ne sont là, sans doute, que des indices, mais ils permettent peut-être de soupçonner qu'on pourrait se trouver en présence de forces particulières émanant du corps des médiums.

Une telle supposition n'a évidemment, à aucun degré, le caractère d'une preuve scientifique. Avant d'expliquer un phénomène par des forces inconnues, il faut d'abord éliminer toutes les actions connues qui pourraient le produire, éliminer surtout les causes d'erreur accompagnant toujours une observation de choses d'aspect merveilleux. Si, après ces éliminations successives, on croit se trouver en présence d'une force réellement ignorée, il faudra la mettre en évidence par des procédés scientifiques sûrs, tels que la photographie. Ce dernier moyen ne suffirait à entraîner la conviction que si les causes possibles d'erreur avaient été éliminées. Un savant professeur a publié l'image, photographiée à la lumière du magnésium, d'un fantôme barbu ; mais cette photographie n'a entraîné aucune conviction, car la fraude du médium a paru évidente.

La fraude est généralement d'élimination relativement facile, mais, ce qui est d'élimination extrêmement difficile, ce sont les erreurs personnelles commises par des observateurs de très bonne foi, sous l'influence de la suggestion.

Ici je dois insister un peu et fournir des démonstrations, car la suggestion et la contagion mentale sont certainement l'origine de l'immense majorité des phénomènes spirites tels, par exemple, que les prétendues communications avec les esprits.

On ne comprend bien ce rôle capital de la suggestion que lorsqu'on la voit se manifester jusque dans des expériences de physique réalisées par des savants habitués aux mesures et habitués surtout à se défier des erreurs.

Les illusions scientifiques ayant pour origine les suggestions sont nombreuses. La plus célèbre est celle des rayons N dont un savant fit admettre l'existence pendant deux ans par presque tous les physiciens français. Ces rayons jouissaient des plus étonnantes propriétés, et chaque semaine les comptes rendus de l'Académie des sciences contenaient de nombreuses notes sur eux. Un physicien connu était même arrivé à les chloroformer. Impossible, disait-on, de douter de leur existence, car elle était révélée par l'apparition d'une tache lumineuse sur une plaque phosphorescente. Cette tache était déviable par un prisme, ce qui permettait de mesurer avec précision la longueur d'onde de ces rayons.

Malheureusement, aucun physicien étranger ne réussissait à répéter les expériences qui enthousiasmaient tant les physiciens français. L'un d'eux se décida alors à aller voir chez l'inventeur comment il opérait. On lui répéta l'expérience de la tache lumineuse déviée par un prisme. Il ne vit ni la tache lumineuse ni sa déviation, mais il constata, en retirant subrepticement le prisme dans l'obscurité, que l'inventeur croyait voir cependant la déviation se produire. Cette déviation n'aurait pas évidemment été possible si les rayons avaient existé ailleurs que dans l'imagination de leur inventeur.

La relation de cette expérience fut un véritable coup de théâtre. La *Revue scientifique* ouvrit une grande enquête, à la suite de laquelle les physiciens durent reconnaître qu'ils avaient été victimes d'une illusion collective créée par la suggestion et qu'ils ne pouvaient plus voir les rayons perçus si facilement quand ils étaient sous l'influence de cette suggestion.

Des faits aussi précis sont fort probants. On pourrait d'ailleurs en citer bien d'autres, tels, par exemple, que les expériences d'un savant académicien qui fit admettre pendant trois ans à tous les physiciens de l'univers la polarisation, la réflexion et la réfraction des rayons uraniques, phénomènes qui n'existaient également que dans son imagination, comme il dut finir par le reconnaître lui-même.

Ce qui précède prouve simplement que la suggestion est une cause d'erreur à laquelle les esprits les plus scientifiques ne réussissent pas toujours à se soustraire.

Pour en revenir aux phénomènes dits psychiques, je rapporterai un fait qui prouve que certains individus, d'ailleurs exceptionnels — et les médiums sont peut-être dans ce cas — possèdent un pouvoir de suggestion suffisant pour nous faire voir tout ce qu'ils veulent. Ce fait m'a été rapporté par un ancien gouverneur d'une province africaine Il se trouvait un jour près de Calcutta, en compagnie de quelques Européens, devant un fakir qui envoya dans les nuages une énorme boule placée d'abord à ses pieds et la fit redescendre à sa volonté au bout d'une dizaine de minutes. Très surpris, les Européens se retournèrent vers les domestiques indigènes, qui se trouvaient à une certaine distance d'eux, et leur demandèrent s'ils avaient déjà vu ce tour. Les domestiques se mirent à rire, déclarèrent que la boule ne bougeait jamais de place et qu'ils ne l'avaient pas vue s'élever parce qu'ils étaient *en dehors du cercle d'action du fakir*. L'influence suggestionnante de ce dernier ne pouvait donc s'étendre qu'à quelques mètres.

En résumé, nous ne pouvons être ni affirmatif ni négatif à l'égard des phénomènes dits psychiques. Nous avons voulu montrer seulem[illegible] quelles difficultés était entourée leur étude. Si leur existence était démontrée, on trouverait peut-être dans les idées nouvelles sur la dissociation de la matière une ébauche d'explication.

GUSTAVE LE BON.

LES MAISONS " HANTÉES "

A Changé (Sarthe)

Un de nos lecteurs nous adresse la communication suivante :

Changé est une commune de 2.355 habitants sise au sud-est du Mans et comprise dans le 3e canton de cet arrondissement. Le bourg se trouve à une lieue à peine du Mans central.

Sur la vieille route de Saint-Calais, au lieu dit le Puits-Henri, est située une maison occupée par M. et Mme Amiot, cultivateurs.

Or, depuis le 15 janvier, cette maison a été hantée jusqu'à ces derniers jours.

La nuit, les époux Amiot étaient continuellement réveillés par des coups, des grattements, des bruits de frôlements. Le loquet de la porte d'entrée était agité, levé et tourné avec violence et grand tapage ; le balancier de l'horloge frappait frénétiquement la boîte d'horloge, en avant. On entendait battre le rappel dans le plafond, dans les murs, sur la table, sur le pied du lit. Une pluie de pierres, comme l'an dernier à pareille

époque, à Saint-Marceau (canton de Beaumont, Sarthe) (1), a détérioré la toiture à différentes reprises.

Un fermier voisin, M. Fresnay, qui demeure à La Pierre, voyait de temps en temps son porc tourner sur lui-même, pendant une heure, une heure et demie (et même une fois pendant deux heures) sans s'arrêter.

Au Puits-Henri commo à la Pierre, il y a des enfants. Il peut se faire que les phénomènes soient dus à la médiumnité de l'un d'eux. Ce serait une affaire à voir.

Les deux malheureux ménages de bordagers se montraient fort ennuyés. Ils étaient consternés, et ils se demandaient avec anxiété combien de temps dureraient leurs tourments. Ils sont persuadés que cette hantise était l'accomplissement d'une vengeance.

ANCINETTE.

Dans le Puy-de-Dôme

D'autre part, on signale, dans le Puy-de-Dôme, l'existence d'une maison « hantée ».

C'est une petite bicoque construite dans les vignes, sur la route d'Aubière à Cournon, à un kilomètre de ce dernier bourg. Elle est occupée par un nommé Taillandier qui travaille des terrains pour le compte de sa propriétaire.

Depuis quinze jours, la cabane est le théâtre de scènes étranges.

Des paniers apportés pleins se sont vidés en un clin d'œil et on les a retrouvés sur un arbre voisin ; des vêtements ont été déchirés, enfin, des grêles de pierres sont tombées à deux reprises différentes, en plein midi, sur le frère de M. Taillandier et sur son petit-fils Stéphane, âgé de seize ans, sans qu'ils aient pu découvrir personne.

Un habitant d'Aubière, M. Raphaël Noellet, qui, incrédule, s'était assis dans la cabane en disant : « Je ne croirai tout cela que lorsque j'aurai été atteint moi-même », a senti tout à coup sa poche brûler.

En raison de l'émoi causé parmi la population des environs, la gendarmerie a ouvert une enquête.

(1) Fait que l'*Echo du Merveilleux* a enregistré.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

LE MERVEILLEUX
DANS QUELQUES
Mémoires du XVI[e] siècle

(*Suite, voir numéro du 1er mars.*)

Côme Ruggieri d'après un passage des Mémoires de Jacques-Auguste de Thou.

Après la Saint-Barthélemy, Côme Ruggieri fut appelé par Catherine de Médicis, qui lui demanda les thèmes de nativité du roi de Navarre et du prince de Condé, alors prisonniers au Louvre. Il répondit qu'il les avait pris exactement, et que, selon les principes de son art, l'Etat n'avait rien à craindre de ces princes. Le rusé magicien les fit avertir, par François de La Noue, que s'ils voulaient éviter le péril qui les menaçait, il fallait justifier par leur conduite ce qu'il avait répondu à la reine-mère : qu'il avait fait cette réponse par affection pour eux et non à la suite d'observations astrologiques. En 1598, il fit rappeler ce fait par de Thou à Henri IV ; et le roi « après avoir fait quelques tours dans sa chambre, lui dit qu'il s'en souvenoit et qu'il était vrai que La Noue lui en avoit parlé, mais qu'il ne mettoit de confiance qu'en Dieu et qu'il ne craignoit rien de ces sortes de charmes, qui n'ont de pouvoir que sur ceux qui se défient de la divine Providence. »

A la suite de ses hardiesses de 1572, Côme Ruggieri fut arrêté et mis à la question par ordre du Parlement de Paris, puis condamné aux galères ; mais quelques courtisans réunirent une bande d'hommes armés et l'enlevèrent de la chaîne sur le chemin de Marseille. Peut-être auraient-ils été secrètement encouragés par des personnes de l'entourage de Catherine de Médicis, s'il est vrai que cette reine énigmatique ait eu une sorte de Conseil occulte composé de Nostradamus et des deux Ruggieri, comme le raconte Balzac dans *Le Martyr calviniste*. Les Ruggieri eurent tous deux, malgré cette haute protection et le zèle de certains courtisans, une vie assez inquiète, Côme en particulier, bien que celui-ci, incrédule notoire, se soit fait prêtre dans sa vieillesse pour plus de sécurité.

En 1598, rapporte de Thou dans ses Mémoires, le vieux magicien subit une accusation des plus graves.

Côme Ruggieri fut accusé d'avoir essayé d'envoûter Henri IV en perçant une figure de cire faite à sa ressemblance au château de Nantes. Les accusateurs, Jean Valet et Jean Talouet, gentilhomme breton, ancien mestre de camp dans les troupes du duc de Mercœur, donnèrent un mémoire signé sur cette affaire. Le président de Thou et Charles Turcant furent commis pour en informer. Côme Ruggieri répondit aux questions du président qu'il était inno-

cent, mais que sa connaissance de l'astrologie lui avait permis de prédire l'avenir à quantité de personnes, ce qui avait donné lieu à l'accuser de magie. M. de Thou lui reproche son astrologie judiciaire comme une impiété défendue bien plus encore à un prêtre qu'à tout autre chrétien : il protesta avec serment, qu'après avoir pris les ordres, il n'avait plus tiré l'horoscope de personne. On ne trouva pas de preuves décisives contre lui; mais cet hypocrite personnage, quelque temps après, mourut sans vouloir des sacrements de l'Eglise et fut enterré dans un lieu profane « au grand scandale du public et à la honte de ceux qui protégeaient à la Cour un imposteur si abominable. »

L'année 1588, d'après les prédictions astrologiques

Léovitius et d'autres astrologues, dont se moque Nostradamus, avaient annoncé que l'année 1588 serait déplorable. La journée des barricades parut leur donner raison. Claude Groulart mentionne dans ses Mémoires les vers latins composés d'après les prévisions astrologiques.

Post mille exactes a partu Virginis annos
Et post quingentes rursus ab orbe datos,
Octuagesimus octavus, mirabilis annus
Ingruet, et secum tristia fata feret.
Si non hoc anno totus malus occidet orbis,
Si non in nihilum terra fretunque ruet,
Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum
Imperia, et luctus undique grandis érit (1).

Je crois pouvoir traduire ainsi ces vers : « Lorsque quinze cents années auront accompli leur cours, après l'enfantement de la Vierge, la quatre-vingt-huitième arrivera, année remarquable qui amènera de lugubres destins. Si tout notre monde perverti ne s'écroule point dans cette année, si la terre et la mer ne sont point anéanties, du moins tous les Etats de l'univers seront bouleversés, et partout régnera un grand deuil. »

Ces pseudo-prophètes avaient combiné leurs propres observations avec ce qu'Albumezer avait révélé sur 1789 : telle est du moins ma manière de voir. Ce qui est bien certain, c'est que le texte a été falsifié après 1789, et cité inexactement par Collin de Plancy dans *La fin des temps*, brochure publiée chez Plon en 1871, d'après un passage du *Journal historique et littéraire* du 15 octobre 1687 (page 233) et du 1er février 1792 (page 234) : il est faux que le poète ait écrit :

... Et *septingentes* rursus abire datos

(« et *sept* cents années encore écoulées... »). C'est ce qui a induit en erreur les auteurs d'autres articles fort intéressants, publiés par l'*Echo du Merveilleux* en 1905 (pages 112 et 128), qui se sont figuré que ces vers de Regiemontanus (Jean de Montereggio) étaient dans le *Mirabilis liber* de 1524. M. de Novaye a répété cette erreur.

C'est l'année suivante qui fut fatale à Catherine de Médicis. Un devin lui avait dit qu'elle mourrait à Saint-Germain Aussi, rapporte encore Claude Groulart, elle ne venait jamais à Saint-Germain-en-Laye, ni dans une autre paroisse de même nom ; mais devant le château de Blois, il y a une paroisse de Saint-Ger main où elle fut inhumée. « Et voilà, dit Groulart, comment il est difficile d'éviter ce qui est arresté(1) ».

« Antoine de Lève, remarque Gaspard de Saulx-Tavannes, devait mourir en France, enterré à Saint-Denis; vray, mais c'estoit Saint-Denis de Milan, où il fut porté mort de France. »

Prophéties faites à Rosny

Rosny, en 1581, dit au roi de Navarre que son père lui avait fait jurer en mourant de suivre toujours sa personne, parce que son précepteur, l'astrologue La Brosse, ayant constaté que tous deux étaient nés à la Saint-Luce, lui avait assuré plusieurs fois sous serment que ce prince serait roi de France, aurait un règne heureux et assez long, et qu'il serait élevé par lui aux plus hautes dignités. Le grave huguenot ne pouvait s'empêcher d'ajouter foi à cette prédiction, car tout ce que le même astrologue lui avait prédit de la mort de son père et de son frère aîné, des blessures qu'il avait reçues, du voyage qu'il entreprenait, s'était parfaitement réalisé.

Le roi de Navarre lui répliqua qu'un autre astrologue avait prédit au duc d'Alençon, frère de Henri III, que ni ses mains, ni sa face, ni son horoscope, ni aucun astre ne lui promettaient une longue félicité, mais que la couronne de France était réservée au roi de Navarre qui devait régner glorieusement. Il promit au baron de Rosny, qu'il essayerait d'accomplir les pronostications de son précepteur, si le surplus se trouvait véritable (2).

En 1596, un chiromancien lui dit que d'après l'inspection de ses mains et sa physionomie, il allait bientôt occuper de très hautes charges. Tout en feignant l'incrédulité, Rosny ne manqua pas de l'écrire à sa femme (3). Il était, au fond, tout aussi croyant aux « pronostiqueurs » que Gabrielle d'Estrées, qui, rapporte-t-il, pleurait toutes les nuits parce que des voyants ou astrologues lui avaient prédit qu'elle mourrait jeune, qu'elle ne porterait pas la couronne, et qu'un enfant lui ferait « perdre le fruit de ses espérances. » Elle eut de funestes pressentiments la der-

---

(1) Jean de Montereggio : *La nouvelle estoille apparue*. Binet, 1590. — De Billy : *Prédictions pour cinq années*. Paris, 1602.

(1) Mém. ch. XII. Ceci est raconté différemment dans l'*Echo du Merveilleux* (1903, p. 175) : le prêtre qui l'assista au lit de mort se nommait Saint-Germain.

(2) *Œconomies royales* ou Mémoires de Sully, chap. XV.

(3) *Ib.* LXIV.

nière fois qu'e le prit congé du roi Henri IV; on sait qu'elle mourut fort inopinément (1).

Un sourd-muet possédé, voyant et prophète d'après d'Aubigné

D'Aubigné eut à son service un sourd-muet que des personnes doctes jugeaient possédé. Il avait, dit-il, le regard affreux, le visage livide... Tout le monde venait le voir à La Chevrelière ou aux Ousches, parce qu'il retrouvait les objets perdus et découvrait les choses les plus cachées. Il disait aux consultants leur généalogie, les métiers de leurs ancêtres, leur mariage, le nombre de leurs enfants ; il indiquait les pièces de monnaie que chacun avait dans sa poche ; il lisait les plus secrètes pensées ; et enfin il prédisait l'avenir. « J'eus, ajoute-t-il, durant un mois la curiosité de savoir les heures où Henry IV faisait ses promenades, les propos qu'il tenoit, les noms de ceux à qui il parloit et plusieurs autres choses semblables ; et le tout, confronté de cent lieues loin avec les réponses du muet, se trouvait entièrement conforme. Un jour les filles du logis luy ayant demandé combien le roi vivroit encore d'années, le temps et les circonstances de sa mort, il leur marqua trois ans et demi, et leur désigna la ville, la rue, et le carosse avec les deux coups de couteau qu'il recevroit dans le cœur, où cela lui devoit arriver. Il leur prédit encore de plus tout ce que le roi Louis XIII a fait jusqu'à présent 1630, les combats donnés devant La Rochelle, le siège de cette ville, sa prise, son démantellement, la ruine entière du parti huguenot, et beaucoup d'autres choses que l'on peut voir dans mes épitres familières qui courent imprimées par le monde. »

(*A suivre.*) TIMOTHÉE.

UNE SÉRIE DE FAITS OCCULTES

Mme E. d'Espérance a traduit une série de faits occultes publiés par la comtesse X... ; elle n'en publie aujourd'hui que quelques-uns, dont la valeur est d'autant plus grande qu'ils concernent des personnages allemands bien connus dans le monde militaire et diplomatique. Nous les donnerons ici très abrégés.

1° *L'histoire du fidèle serviteur.* — Le général N..., qui mourut en 1866, était en garnison dans l'Erzgebirge, en Saxe, alors qu'il était jeune lieutenant, et il avait pour ordonnance un garçon très honnête et très dévoué. Le lieutenant N... avait eu la jambe fracturée et il fut envoyé en convalescence à Teplitz. Il emmena son ordonnance comme cocher et à son retour à la garnison fit un détour pour que ce dernier pût aller embrasser ses parents. Mais en route la voiture versa et l'ordonnance fut tuée. Après l'inhumation de la victime, il continua sa route tristement impressionné. Arrivé à la garnison, il se rendit dans sa chambre et s'assit sur le sofa, tout grelottant de froid. Il pensa à se lever pour sonner et se faire allumer du feu, quand la porte s'ouvrit, et il vit entrer son *serviteur mort*, avec sa blessure au front, portant dans ses bras du combustible et tenant à la main une bougie allumée ; il salua amicalement le lieutenant terrifié, mit le bois dans le poêle et l'alluma avec soin ; le revenant se leva alors, jeta sur le lieutenant un regard affectionné et sortit. Il courut à sa suite et se heurta à deux officiers que son aspect effaré étonna ; ces officiers n'avaient rencontré personne ; le lieutenant rentra et retomba sur son sofa ; il sonna et demanda à tous les serviteurs qui avait allumé le feu ; personne ne le savait ; le cellier était fermé à clef et le lieutenant n'avait pu, dans un moment d'aberration, l'allumer lui-même, tout lui manquant pour cela. Le général N... devint par la suite un sincère croyant, de libre-penseur qu'il avait été.

2° *Une chambre hantée.* — Nous passons cette histoire, où il s'agit d'une chambre dans laquelle plusieurs personnes virent, à minuit, le même revenant écarter les rideaux du lit, regarder quelques instants, puis repartir. Un homme s'était pendu dans cette chambre.

3° *La prière exaucée.* — La comtesse X. avait une servante de l'Erzgebirge ; celle-ci lui raconta qu'elle et sa sœur avaient, pendant des années, été étonnées de voir leur père, quoique protestant, jeûner un certain jour de l'année, laisser tout travail et s'enfermer pour prier et lire la Bible. Le père ne leur donna la raison de sa conduite que lorsqu'elles furent grandes. Lorsqu'il était jeune, il était actif et travailleur, mais n'allait jamais à l'église le dimanche et ne croyait à rien ; pour lui prier ne servait à rien. Cependant tout le monde l'aimait pour sa probité et sa bonne humeur.

Une fois, lors d'une tournée — il était tisserand — il traversait une vaste forêt ; il s'égara et ne trouva aucun chemin pour en sortir. Après avoir épuisé ses dernières provisions, il se coucha au pied d'un arbre et dormit. Le lendemain, il reprit ses recherches, mais ne découvrit pas le moindre sentier. Il dut se contenter de quelques baies pour calmer sa faim et sa soif, il passa de nouveau la nuit au pied d'un arbre. Le lendemain il ne réussit pas mieux à trouver une issue et se sentit bientôt exténué de faim, de soif et de fatigue ; il se voyait exposé à une mort terrible. Dans son désespoir, il pensa à ce Dieu dont il s'était tant moqué et se jeta à genoux, priant : « S'il y a réellement un Dieu, aura-t-il pitié de moi? Seigneur Dieu,

(1) *Ib.* XCI.

si vous m'entendez, venez à mon aide, et je vous servirai toute ma vie ! ».

La réponse ne se fit pas attendre ; un homme se trouvait à côté de lui, lui disant : « Pourquoi ces pleurs et ces cris ? Qu'y-a-t-il ? » Le tisserand lui fit part de sa terrible situation. L'étranger lui dit alors : « Suivez cette direction et dans un quart d'heure vous trouverez un sentier, qui vous conduira rapidement hors de la forêt. Frappez à la première maison que vous verrez et l'hospitalité vous sera accordée ». L'étranger répéta ses instructions et quand le tisserand voulut le remercier, il avait disparu et ne répondit à aucun de ses appels.

Le tisserand suivit la direction indiquée, sortit de la forêt et fut amicalement accueilli dans la première maison en vue ; il y fut soigné pendant plusieurs jours. Depuis lors il croit en Dieu et fête de la manière indiquée l'anniversaire de sa curieuse aventure.

4° *Le double.* — C'est là une histoire qui a été fréquemment racontée déjà. Le personnage, qui y joua le rôle principal, était étudiant quand elle arriva. Un jour qu'il sortait de l'école, il vit *un autre lui-même* marcher devant lui ; c'était lui entièrement, y compris le costume. Ce double entra dans sa propre maison, mais plein de terreur l'étudiant n'osa l'y suivre ; il se rendit auprès d'un camarade qui demeurait dans la maison en face, et de là il pouvait surveiller ce qui se passerait dans la sienne. Il vit le double dans sa chambre, le vit allumer une lumière et entrer dans la chambre à coucher. Naturellement terrifié, il n'osa rentrer chez lui et passa la nuit dans la chambre de son ami. Le lendemain matin il regarda par la fenêtre et ne vit rien d'insolite ; il rentra accompagné de son ami, trouva la chambre de travail vide et en entrant dans la chambre à coucher vit avec horreur que tout le plafond s'était effondré sur son lit ; s'il y avait passé la nuit, il était sûrement tué. L'apparition lui avait sauvé la vie. Ce fait s'est passé à Francfort-sur-Mein.

5° *La garde du missionnaire.* — Le missionnaire A. avait vécu plusieurs années à Sumatra. Or les naturels y étaient cannibales ; ils recevaient bien les étrangers pour leur enlever toute appréhension, et la nuit ils allaient les surprendre dans leur sommeil et les massacrer pour les manger. Quoi d'étonnant que le missionnaire et sa femme, qui connaissaient cette coutume, fussent loin d'être rassurés la première nuit qu'ils couchèrent dans leur hutte. Mais ils ne furent dérangés ni la première nuit, ni les nuits suivantes.

Un jour le chef vint trouver A... et lui demanda ce qu'il faisait chaque nuit pour entourer sa hutte. Le missionnaire répondit qu'il ne savait pas ce qu'il voulait dire et lui demanda une explication. Le chef lui dit qu'il avait vu lui-même que chaque nuit la hutte était entourée d'une double chaîne éblouissante, et qu'il avait eu la curiosité, avec d'autres, de voir en quoi elle consistait ; ils constatèrent que c'était une succession de figures humaines si serrées les unes contre les autres qu'il n'y avait pas moyen de passer à travers. L'un des naturels, ayant voulu forcer la chaîne, fut si aveuglé par l'éclat de ces figures qu'il tomba à la renverse. Le missionnaire et sa femme comprirent qu'ils étaient protégés par les anges du Seigneur, et les naturels finirent par s'attacher à A... et à sa femme, de telle sorte qu'ils éprouvèrent un grand chagrin de leur départ et ne consentirent à les laisser partir que sur une promesse de retour.

(Extrait de la *Lumière*.)

LES

Prédictions de l'Old Moore

POUR 1908

Août

« Old Moore » a choisi une image quelque peu fantasque pour le mois d'août, mais il désire informer ses amis qu'en aucune façon il ne veut attirer le ridicule sur les dames. Nous pouvons tous nous rappeler de nombreuses scènes étranges dont, l'année dernière, le Parlement a été le théâtre.

Nous pouvons en attendre davantage encore pendant l'an 1908. Il semble bien que les dames ne resteront pas à Westminster et qu'elles feront mauvais accueil à l'arrivée de gens sans importance. Le prophète pense que c'est une pitié que nos femmes n'essaient pas de rester femmes, et qu'elles devraient être plutôt à l'infirmerie que sur les promenades. Ce serait vraiment triste si ces féministes exaltées arrivaient à grossir le nombre déjà trop grand des « Unkissed ».

Nous entendrons parler ce mois-ci d'un effrayant accident d'automobile dans lequel plus d'une personne sera tuée. Malgré les précautions prises par la police pour empêcher les allures folles et dangereuses, l'habitude de voyager à grande vitesse augmentera considérablement. Espérons qu'un acte résolu sera tenté pour modérer ces égoïstes et irréfléchis coureurs de routes.

Un livre merveilleux écrit par un homme de la noblesse, se rapportant à de très importantes questions, va bientôt paraître et être mis en vente. La vente sera phénoménale et le volume sera bien accueilli de tous ceux qui aiment leur pays.

Nous pourrons être étonnés vers la fin du mois de quelque nouvelle inquiétante de Berlin. Il semble à Old Moore que l'Allemagne déplaît et énerve ce pays; la preuve en est que la moindre nouvelle arrivant en Angleterre nous met tous dans un état de surexcitation contre lequel on devrait à tout prix se garder. La presse dans les deux pays sera en plus grande partie responsable de ces « canards » et Old Moore suggère l'idée qu'il serait bon de modifier les articles qui paraissent de temps en temps.

Le temps sera étouffant.

Septembre

L'en-tête de ce mois n'est pas difficile à comprendre. Nous remarquons un monarque bien connu assis dans un bateau-automobile remorquant une flotte considérable de vaisseaux de guerre. Devant, un marin anglais est assis ; il ne semble pas être inquiété le moins du monde par cette scène d'un mauvais présage. Ce qui s'applique à notre armée dans le mois peut s'appliquer également à notre marine, au point de vue de la force physique des marins.

Ce dont notre armée a besoin, c'est d'hommes d'une forte et vigoureuse constitution et non pas d'hommes dont la force n'est due qu'aux nombreux exercices gymnastiques et de sport.

Beaucoup d'améliorations seront faites par rapport à cette question importante, et c'est dans la classe ouvrière que nous trouverons des marins qui puissent être comparés avec avantage à n'importe quel marin d'une autre nation.

Des grands efforts seront faits pour combattre la maladie de la consomption et un congrès de médecins les plus célèbres sera tenu contre la tuberculose qui, depuis plusieurs siècles, a occupé les cerveaux de tant de grands spécialistes.

Ce sera une tentative dont le mérite sera aussi grand que le fléau qu'elle voudra combattre.

Nous entendrons parler bientôt avec peine d'une très sérieuse explosion dans une de nos mines de charbon. Et malgré les deuils pénibles nous aurons la satisfaction de constater que les tentatives dévouées pour secourir les victimes seront récompensées avec succès.

Il sera agréable de constater une diminution dans le chiffre des décès dans l'Angleterre. Cela sera dû en quelque sorte à la tempérance et aux conditions sanitaires de nos grandes villes.

Dans les marchés boursiers les valeurs américaines seront stables, mais presque toutes les autres, y compris les Consols, subiront une baisse.

Le temps de septembre sera délicieux.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

M. G. Mery veut-il bien vérifier ou faire vérifier si le texte de la prophétie sur les derniers papes, qu'il a récemment publiée, se trouve, comme on le lui a affirmé, dans La Revue des Questions héraldiques historiques et archéologiques *du 25 mars 1899 (Bibl. Nationale, L. 28 c. 15) ; c'est ce qu'il faut faire d'abord, avant de rechercher un imprimé antérieur et le manuscrit original : si ce texte n'est pas dans la revue en question, il faudrait le reconnaître : sinon il y aurait lieu, pour tout le monde, de constater que la revue en question, dès 1899, a révélé le nom du futur successeur de Léon XIII, ce qui serait une présomption favorable pour son authenticité. Un prêtre instruit m'a écrit pour que cette recherche soit faite à Paris.*

Sur Pie VII, il faut lire At vicit amor : *mais l'amour a vaincu ; sur Léon XII :* Prete *benefacissimo ; sur Pie VIII.... romani* pagis (*et non* pagi) *; sur Paul VI : soboles* sævissima, *(et non servissima. ...) ; sur Grégoire XVI, pastor* angelicus *(et non anglicus) ; sur Léon XIV : de gloria* (*de la gloire*)...

Un abonné de province.

Donnez-nous, à propos du Maroc, un exposé assez complet des pseudo-prophéties musulmanes, d'après la Revue africaine *d'avril 1877,* l'Insurrection du Dahra, *ouvrage publié par le capitaine Richard en 1846, etc... en montrant ce qu'elles ont emprunté à l'Evangile, au pseudo-Méthodius, etc...* Un curieux.

Le texte complet et authentique de la prophétie d'Elisabeth Eppinger, qui, d'après une citation, aurait prédit que « la troisième république ne fera rien de bon ? » Uu catholique.

Je désire savoir s'il y a des recueils nouveaux de prophéties publiés en allemand depuis Prophetenstimmen., *de W. H. Honert (1re éd., 1883;* 3e, *1896, Regensburg, Nationale Verlagsanstalt, in-12) ; — en italien, depuis le recueil de Mgr Cerri :* I futuri destini... *(1871, Torino) ; — en espagnol, depuis* Los profecias, *du chanoine Don Escola (1871) ; — et enfin en anglais.*

Timothée.

Les personnes qui ont une tendance à l'arthritisme et à la goutte sont-elles plutôt prédisposées que d'autres à devenir médiums ? Un abonné de 1897.

RÉPONSES

Réponse à la première des questions posées dans le dernier numéro (268) *de l'*Echo du Merveilleux :

Le vendredi saint tombera le 25 mars : 3 fois durant le cours du XXe siècle, savoir : en 1910, 1921, 1932. 2 fois dans le XXIe siècle, savoir : en 2005 et 2016.

Le fait a eu lieu 3 fois dans le XIXe siècle : en 1842, 1853, 1864.

Un lecteur assidu de l'*Echo*
à Monteux (Vaucluse)

La Boîte aux Faits

RÊVES PRÉMONITOIRES

Monsieur, Paris, 3 mars 1908.

Hier, j'ai eu, au moment de mon réveil et ayant bien conscience que j'étais tout à fait réveillée, la vision d'une tête de mort. Dans la journée, j'ai appris la mort subite d'une dame que j'avais vue, il y a trois semaines, parfaitement bien portante. Il y a trois mois, j'avais vu, à mon réveil, une tenture de crêpe noir, et j'ai encore appris la mort d'une personne de ma connaissance. Une autre fois, j'ai eu la vision d'un drap blanc avec une grande croix noire. Je m'en étais inquiétée beaucoup, car j'étais alors éloignée de mes nièces, et je craignais que ce ne fût le signe de la mort de l'une d'elles. Dans la journée même, on est venu m'apprendre la mort d'une jeune religieuse qui était alliée à ma famille et à laquelle je m'étais intéressée beaucoup autrefois. Je ne la savais même pas malade ; et, d'ailleurs, dans aucun des faits que je vous cite, mon imagination n'avait pu être frappée d'avance.

J'ai eu, une fois, un rêve très étrange, au sujet de la vieille bonne qui m'avait élevée et que j'aimais comme une seconde mère. Je l'ai perdue il y a huit ans, et, après sa mort, je priais beaucoup pour obtenir la consolation de savoir par elle-même, *dans un rêve*, si elle était encore en communication avec moi et si elle me voyait.

Pendant dix-huit mois, je n'avais fait que des rêves très pénibles à son sujet ; je la revoyais toujours mourante ou me pressant la main avec des mains glacées, ou ressemblant à un squelette. J'en étais tellement impressionnée que je redoutais de rêver à elle, quand une nuit, où je n'ai eu d'ailleurs que *ce seul rêve*, je l'ai vue comme si elle était encore vivante ; je l'entourais de mes bras, en lui disant textuellement ces paroles : « Oh ! ma chérie, quand « je prie pour toi, le sais-tu ? » Elle m'a répondu alors, avec une expression de tendresse infinie : « Mais oui, mais « oui, je vois, dans votre âme. Vous êtes entourée par la « Providence ».

Cinq jours après, exactement, il m'est arrivé une chance matérielle, qu'il m'était absolument impossible de prévoir, et qui améliorait beaucoup ma position de fortune. C'était tout à fait providentiel.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués. S. de R...

Les Gypsies Modernes

Madame ANA-EL

Je l'ai dit souvent, et les lecteurs ont pu le constater : les arts divinatoires sont à la mode. Tout salon qui se respecte a, aujourd'hui, sa devineresse.

C'est grâce à cet engouement pour le merveilleux que j'ai découvert la nouvelle gypsie que je veux présenter aux lecteurs : Mme Ana-El.

Il m'avait été donné d'assister à quelques-unes de ses expériences divinatoires chez la baronne de W...

Sans examiner la main, sans inspecter la physionomie, sans consulter le tarot, Mme Ana-El répondait, de façon exacte, aux questions *mentales* que lui posaient les assistants. Son mode d'opérer était nouveau et mystérieux :

—Pensez fortement, commandait-elle, à la chose qui vous intéresse. Ne me donnez sur elle aucun renseignement, seulement, dites-moi un nombre, peu m'importe sa grandeur.

Et sur ce nombre, formulé au hasard semblait-il, Mme Ana-El faisait une réponse concordant absolument, — déclarait le consultant, — avec la question *mentale* que celui-ci avait posée.

Mon voisin, M. X..., un jeune avocat, dont Mme Ana-El ignorait la carrière, voulut tenter l'expérience.

Il dit un nombre à la devineresse et celle-ci lui répondit :

— C'est un procès qui vous préoccupe. La conclusion en sera à votre avantage, ou à celui de la personne qui vous intéresse.

— Vous avez très bien deviné ma pensée, Madame; mais votre prédiction est tout à fait contraire à ce que je prévois.

— Vous verrez, Monsieur...

— D'autant plus prochainement que ce procès se plaide dans trois jours!

— Eh bien, la semaine prochaine, Monsieur, je recevrai vos félicitations.

Curieuse, je fus fidèle au rendez-vous.

M. X... était là, tout heureux, ayant gagné le procès de son client.

Intéressée, je demandai alors à Mme Ana-El la permission de faire plus particulièrement connaissance avec elle, dans l'intimité de son cabinet de consultation, 41, rue Mazarine.

La devineresse accepta volontiers et c'est ainsi que je pus recueillir quelques explications sur sa méthode et soumettre le sujet à de nouvelles expériences.

Mme Ana-El est, surtout, une *scientifique*. Douée d'une intuition naturelle, elle l'a développée, cultivée par l'étude. Voilà plus de dix ans qu'elle suit les cours de la Faculté des Sciences Hermétiques et qu'elle pâlit sur les livres aux noms barbares et kabbalistiques.

— Oui, dit-elle, j'*affirme* que par les nombres, je vois les événements futurs.

— Et comment l'expliquez-vous?

— Voici : Nous sommes tous des nombres...

— ?

— Je m'explique... Le soleil, par exemple, peut être appelé un nombre, puisque, à l'aide de chiffres, nous pouvons exprimer son énergie électro-motrice, ses dimensions, son action calorique, etc. Le nombre est ce qui peint le mieux la personnalité. C'est dans ce sens que je dis que nous sommes des *nombres*.

Les nombres ont des lois mathématiques et... extra-mathématiques, pas reconnues, il est vrai, mais auxquelles je crois. Ces lois font qu'un nombre ne sort jamais par hasard, que ce soit à la roulette ou dans le Tarot.

Pris par leur valeur kabbalistique, les nombres (formu-

lés par la pensée de quelqu'un au moment de la question) sont, quelle que soit leur grandeur, la synthèse d'une idée, la représentation d'un cliché qui entoure la personne...

— A moi, profane, cela me semble bien compliqué, bien mystérieux...

— Non, mon système est la simplification du jeu de tarot : c'est ce que j'appelle le Tarot Chaldéen...

Mais, des expériences vous intéresseront davantage, et vous convaincront mieux que des théories. Interrogez-moi.

Je réfléchis un instant, puis je donne un nombre de plusieurs chiffres.

Mme Ana-El se recueille, fait un mystérieux calcul, et me répond :

— Il s'agit d'une épreuve ; elle durera encore longtemps, et se terminera par une catastrophe.

J'avais pensé à un jeune homme alcoolique, qui fait le désespoir d'une famille amie.

L'expérience, comme on le voit, avait parfaitement réussi.

Je renouvelle et donne un autre nombre.

— La réponse à votre question, me déclare Mme Ana-El, est la délivrance : mort probablement.

Il s'agissait d'une amie très malade.

De nouveau, je recommence : il s'agit d'un mariage dont la réalisation offre de grandes difficultés :

— L'attente sera longue, me répond la devineresse, mais la réussite est certaine.

Cette fois encore l'interprétation me paraît exacte.

(Je certifie aux lecteurs que ces résultats ne sont nullement nventés, qu'ils ont été tels)

Je pose une nouvelle question relative à ce don étrange de prophétie :

— Malgré le côté *scientifique, méthodique*, de votre mode opératoire, vous devez cependant, Madame, posséder une certaine voyance ? — sans l'aide des cartes ou des chiffres, ne l'avez-vous jamais remarqué ?

— Si, parfois. En rêve, j'ai vu parfaitement, plusieurs jours auparavant, deux salons dans lesquels je devais rencontrer des personnes qui allaient jouer un rôle très important dans ma vie. Je vis les moindres détails de ces deux pièces, appartenant à deux familles et à deux immeubles *différents*.

Enfin, il m'est arrivé, il y a une dizaine d'années, un phénomène de télépathie que je veux vous conter, car il intéressera certainement les lecteurs de l'*Echo*.

J'avais, en province, un vieil oncle qui s'était occupé énormément de sciences occultes et de spiritisme. La soif de connaître l'au-delà le tourmentait, à un tel point que nous nous étions promis que le premier de nous deux qui viendrait à mourir ferait tout son possible pour se manifester à l'autre.

Une nuit que je dormais bien tranquille, je fus soudainement réveillée, et j'aperçus la porte d'un placard qui se trouvait au pied de mon lit s'ouvrir toute grande. Sans vouloir m'impressionner, je m'expliquai qu'il avait dû être mal fermé par moi, et, me levant, je le refermai soigneusement.

A peine recouchée, la porte s'ouvrit de nouveau.

Alors, assise sur mon lit, mentalement, je demandai ce que cela pouvait signifier. Des coups frappés dans un des meubles de la chambre me répondirent ; par cette télégraphie de l'au-delà, j'appris que mon oncle venait de mourir.

Le décès me fut confirmé le lendemain par dépêche.

— Très intéressant ce phénomène de télépathie ; mais, à mon avis, il ne révèle aucune médiumnité. La télépathie est quelquefois très rare chez les médiums et très fréquentes chez certaines personnes complètement étrangères à la production des phénomènes psychiques. Mais, avez-vous d'autres moyens d'expérimenter votre voyance ?

— Je fais le tarot, comme toute bonne cartomancienne, et j'ai tenté, avec succès, la voyance dans le verre d'eau. Pour cette dernière expérience, j'ai remarqué que j'avais besoin du concours d'une autre personne. Il faut que mon collaborateur pose sa main sur mon épaule.

Ainsi, à Bordeaux, avec le concours de M. X..., un occultiste bien connu, *j'ai vu*, entre autres choses, que sa mère, qui se trouvait très loin de là, venait d'être frappée d'une maladie subite et grave.

La nouvelle fut confirmée le lendemain.

Mme Ana-El me cita encore un grand nombre de faits ; mais, bien que je croie pleinement à la bonne foi du sujet, je pense qu'en ces sortes de choses, rien ne vaut des *preuves* ; et ces preuves je les ai obtenues avec les réponses si précises de ce que la devineresse appelle le *Tarot Chaldéen*.

Mme LOUIS MAURECY.

ÇA ET LA

Les seances d'Eusapia

Une réunion de la section parisienne de la Société universelle d'Etudes psychiques aura lieu, 6, rue Saulnier, le lundi 16 mars, à 8 h. 3/4, pour entendre un rapport des séances qu'Eusapia Paladino vient de donner à Paris.

Une discussion sera ouverte ensuite à ce sujet.

Vies sauvées par la télépathie.

Deux écrivains japonais publient dans le *Swastika*, qui paraît à Denver (Colorado), des articles sur le mysticisme dans l'Extrême-Orient. M. Yono Simada déclare que c'est un fait bien connu de tous les Japonais que leurs officiers sont entraînés à un système de communication mentale qui, pendant la dernière guerre, leur a servi fréquemment à recevoir des informations secrètes ; il donna encore un autre exemple de l'usage fait par cette faculté.

« Je me trouvais auprès d'un grand-prêtre Shinto dans l'un des nombreux temples isolés de la côte septentrionale du Japon. Ces temples sont de véritables stations de sauvetage pour les pêcheurs et les marins. La mer du Japon a la malheureuse propriété d'être brumeuse, ce qui fait perdre leur chemin aux navigateurs et les mène au naufrage.

« Un soir, au millieu d'un jeu d'échecs, le prêtre cessa de jouer, ferma un instant les yeux, et courut à la vérandah qui entourait le temple. Je le vis allumer une grosse torche qu'il tendit vers la mer de ses bras étendus aussi loin que possible. Il était maître de tous ses muscles et le corps par-

faitement immobile ne donnait pas signe de vie. Ses yeux étaient fermés dans une profonde concentration, et ses lèvres se mouvaient légèrement comme pour prier. Au bout de 45 minutes environ, pendant lesquelles il n'abaissa pas un instant les bras ni ne fit le moindre mouvement corporel, il reprit en quelque sorte conscience de ce qui l'entourait et s'écria : « Sauvés ! » Il termina la partie d'échecs sans un mot d'explication, et j'allai me coucher me demandant ce qu'il avait pu sauver et comment il avait pu savoir qu'il avait un sauvetage à faire.

« Le lendemain matin trois pêcheurs vinrent au temple pour remercier de l'aide accordée dans la nuit. Ils dirent qu'ils se trouvaient à environ 10 milles de la côte lorsque le brouillard les surprit, et ils perdirent leur route et implorèrent aide. Le temple se trouvant à environ 3 milles du littoral, le prêtre avait donc reçu l'appel télégraphique de secours à une distance de 13 milles. »

Une personne qui se vole elle-même.

A Detroit (Michigan), dans une maison privée, de nombreux vols étaient constatés. Des chambres à coucher disparaissaient des bijoux et d'autres objets précieux, de la salle à manger des pièces d'argenterie. Chaque jour on volait des cuillers, des assiettes ou d'autres objets. Le maître de la maison constata un matin que dans son portefeuille nombre de billets de banque avaient été pris. La maison et les domestiques furent placés sous une surveillance sévère de la police. Personne ne pouvait entrer ou sortir sans être suivi d'un détective. Malgré cela les vols continuèrent. Or, l'un des agents placés devant la maison vit sortir de la maison une femme incomplètement vêtue. Pensant que c'était la voleuse, et dans l'espoir de gagner la récompense offerte à celui qui ferait découvrir et restituer les objets volés, il suivit la personne mystérieuse. Lorsque celle-ci arriva à la gare, il l'arrêta et la conduisit au poste sans éprouver de résistance. Là, le chef reconnut à son grand étonnement qu'il avait affaire à une somnambule et sa surprise s'accrut encore quand il vit, par des papiers qu'elle portait sur elle, qu'elle était Mme P., la dame dans la maison de laquelle les vols se produisaient. Aussitôt on entreprit des recherches et l'on arriva à ce résultat remarquable que Mme P. était sa propre voleuse et qu'elle avait jeté une partie des objets volés dans le fleuve, enterré une autre partie dans la cave au charbon. Les billets de banque, qui avaient disparu du portefeuille de son mari, c'est encore elle qui les avait pris et déchirés en menus morceaux. Le paquet qu'elle portait sous le bras, le soir de la découverte, renfermait son propre enfant enveloppé dans un plaid.

La vision d'un enfant.

Voici un fait rapporté par M. Rich. Maxwell Winans dans le *Chicago Record Herald* et reproduit dans *Light* du 19 octobre 1907. Il lui a été raconté par un homme digne de foi, le Dr O'Hera, ex-médecin sur un steamer de la « White Star Line ». Le bateau, en quittant Yokoama (Japon), emmenait une petite orpheline de toute beauté, âgée de douze ans, qu'il devait ramener auprès de sa famille. Par sa gentillesse elle gagna le cœur de tout l'équipage et en particulier des officiers, parmi lesquels le docteur. Lorsque le bateau arriva dans la mer de Chine, l'enfant fut atteinte de la fièvre tropicale et, malgré les efforts du docteur, son état devint extrêmement grave, au grand chagrin de tous. Pendant qu'il la soignait, le docteur eut le sentiment d'une présence invisible dans la cabine. Le pouls de l'enfant était devenu calme et la cabine devint de plus en plus claire, malgré la nuit profonde ; c'était comme le crépuscule du jour naissant : la lueur sembla alors se concentrer au-dessus du corps de l'enfant, vibrant de teintes bleues, blanches et or. Au bout d'un instant, la lueur disparut, laissant la pièce dans l'ombre, sauf la faible lumière masquée d'une veilleuse.

L'enfant regarda en haut disant : « Oh ! que c'est beau ! » Le docteur aperçut alors directement au-dessus de la tête de la petite moribonde une sorte de globe lumineux, nuageux, qui finit par se transformer en une sphère vibrante blanc bleuâtre, assez semblable à un feu de Saint-Elme (lueur ou sorte de flamme qui s'échappe du sommet des lances ou des baïonnettes dans les orages électriques). Peu à peu la sphère descendit et enveloppa la tête de l'enfant, communiquant à son visage un aspect radieux, angélique. Un instant après le docteur sentit les mains de l'enfant se roidir ; elle fit un effort pour lever la tête et s'écria faiblement : « Oh ! maman, maman ! je vois — la route — et elle est radieuse — lumineuse. » La voix s'éteignit dans un chuchotement et la lumière s'éleva rapidement et disparut quand elle atteignit le plafond ; la tête bouclée reposait paisiblement sur l'oreiller ; un soupir, un tressaillement des muscles, la pression des mains se relâcha, le pouls disparut, tout était fini. Il était 2 h. 1/2. Le docteur s'était agenouillé ; en se levant, il vit entrer le capitaine suivi du premier et du second lieutenants et de deux autres officiers. Le capitaine se plaça de l'autre côté du lit, et mettant la main sur le front de l'enfant, dit : « C'est ce que j'avais pensé ! Docteur, je ne crois pas aux esprits et aux fantômes, mais ces hommes et moi-même, nous venons de voir une chose très singulière, et c'était si réel et si net que nous n'avons pu nous y tromper. Il y a eu une boule lumineuse bleue, semblable à un feu de Saint-Elme, qui se trouvait juste au-dessus de nos têtes, dans le fumoir, puis se dirigea tout droit vers la porte et disparut. Dès qu'elle fut sorti, je dis : « Camarades, la petite fille qui était des nôtres est morte ! »

Le plus curieux, c'est que le troisième lieutenant, qui était sur le pont, avait vu une lumière brillante descendre le long du mât sur le pont, puis disparaître, et un instant après réapparaître, remonter le long du mât, s'élever et finalement disparaître dans les nuages.

Baolba le Prophète.

Baolba, de la tribu des Ouolofs, vient de mourir à Dakar (Sénégal). Baolba fut vénéré comme un saint, respecté et craint comme un héros. Sa mort semble mystérieuse et les bruits les plus étranges circulent parmi les membres de sa tribu.

D'une très grande famille indigène, Baolba avait renoncé à tous les droits de sa caste. Energique, puissant, redoutable, il avait mis ses forces au service des petits et des humbles et défendait leurs intérêts. On attribuait à sa chevelure des vertus miraculeuses. Chacune des nattes qui la composait avait, à la croyance des indigènes, un pouvoir spécial, et en secret, ils les invoquaient. La première guérissait les fièvres, la seconde préservait la santé, la troisième apportait l'abondance, la quatrième faisait des familles prospères, la cinquième rendait bons les méchants.

Dans la sixième résidait toute la vigueur de Baolba, et le bruit circule qu'une nouvelle Dalila parvint, d'un coup de ciseau rapide, à trancher cette sixième natte. Ainsi s'explique, pour les indigènes, la mort de Baolba.

(*Nos Loisirs.*)

A TRAVERS LES REVUES

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES AU SUJET DU FANTÔME DES VIVANTS

Nous trouvons dans la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* le récit suivant de curieuses expériences faites par M. Durville sur le *Dédoublement du corps humain* :

En partant du point où le colonel de Rochas et moi-même avons laissé l'extériorisation de la sensibilité, il y a une douzaine d'années, j'ai pu, non seulement constater que le corps humain peut se dédoubler, mais encore que le double possède toutes les facultés de l'individu normal non dédoublé, et d'autres encore. Je vais vous entretenir aujourd'hui du pouvoir que possède le double d'un sujet pour agir à distance sur le double d'un autre sujet.

Mes premières expériences ont été faites depuis cinq à six semaines, en collaboration avec M. André, un jeune artiste peintre, grand amateur du magnétisme, et deux sujets qu'il me présenta. Je copie textuellement les notes que je prends à la suite de chaque séance.

Séance du 22 octobre, 5 heures du soir. — Expérimentateurs : MM. André et Durville. Sujets : Mlles Marthe et Nénette. Les expériences ont lieu dans mon cabinet de travail.

M. André endort Nénette, et M. Durville endort Marthe. Le dédoublement a lieu d'après le processus habituel pour chaque sujet. Après avoir fait quelques expériences sur la perception des ondes sonores par les doubles, nous cherchons à nous rendre compte si le double d'un sujet peut agir à distance sur le double de l'autre.

Pour cela, M. André passe avec Nénette dans la salle de réunions de la Société, et je reste avec Marthe dans mon cabinet.

Premier exemple. — Sans que je sache ce qu'il veut faire, M. André ordonne à Nénette d'envoyer son double près de celui de Marthe et de lui sauter sur les pieds.

Marthe retire vivement ses pieds, en se plaignant que quelqu'un vient de lui marcher sur les pieds.

II. — M. André ordonne à Nénette d'envoyer son double donner un vigoureux coup de poing sur la tête du double de Marthe.

Celle-ci porte ses deux mains sur sa poitrine et se plaint d'une vive douleur qu'elle vient d'y ressentir. Questionnée sur la cause de cette douleur, elle me dit que c'est comme si quelqu'un était tombé sur sa poitrine. Je lui fait observer que dans la position assise où elle se trouve, ainsi que son double, une personne ne peut pas tomber sur sa poitrine. Elle me répond qu'elle ne sait pas ; mais ce qu'elle sait, c'est qu'elle a senti un choc violent.

III. — M. André ordonne à Nénette d'envoyer son double tirer énergiquement la jambe gauche du double de Marthe.

Celle-ci accuse une tension très énergique de la jambe gauche qui lui détermine une vive douleur.

Nous voyons que Marthe sent très distinctement l'action que le double de Nénette exerce sur le sien, sauf pour la deuxième expérience où elle sentit le coup frappé à la poitrine au lieu de le sentir sur la tête, comme l'ordre avait été donné.

Nous voulons nous rendre compte si Nénette sentira l'action du double de Marthe sur le sien.

M. André reste dans la salle de réunion avec Nénette et moi dans mon cabinet avec Marthe. M. André et Nénette ne savent rien de ce que je vais commander au double de Marthe de faire à celui de Nénette.

I. — Je dis à Marthe : « Vous avez eu mal il y a quelques instants, c'est cette coquine de Nénette qui est venue vous faire mal ; son double a marché sur vos pieds, vous a donné un coup de poing et vous a tiré la jambe. Il faut que vous lui fassiez mal aussi ; vous voulez bien, n'est-ce pas ? » Sur sa réponse affirmative, j'ajoute : « Vous allez envoyer votre double vers celui de Nénette et lui tirer violemment les cheveux. »

Elle fait avec ses mains une série de mouvements analogues à ceux qu'elle ferait si elle saisissait une femme par les cheveux.

Nénette déclare qu'elle n'a rien senti.

II. — Je dis à Marthe : « Votre double va aller tirer fortement la jambe du double de Nénette.

Nénette a senti un tiraillement dans tout le corps.

III. — Je dis à Marthe : « Vous ne mettez pas assez d'énergie ; Nénette ne sent presque rien, agissez plus énergiquement. Elle a les bras nus, que votre double réunisse toute son énergie et qu'il lui griffe le bras droit. »

Nénette se plaint qu'on vient de lui égratigner le bras droit.

Marthe est fatiguée ; nous réveillons les sujets. Une surprise nous attendait. Même avant d'être complètement réveillée, Marthe se plaint d'avoir mal dans la jambe gauche, comme si on la lui avait tirée très fort, dit-elle, et Nénette crie qu'elle a le bras droit égratigné, qu'il lui fait très mal, et qu'elle a la sensation qu'il saigne. En même temps, elle se frotte le bras avec la main gauche. Les deux sujets sont entièrement réveillés. Marthe est encore assise. Elle se plaint d'avoir très mal dans la jambe gauche, comme si quelqu'un la lui avait tirée. Je la prends par les mains pour la faire lever ; elle se lève, mais ne se tenant pas debout, elle retombe sur le fauteuil. Nénette se serre le bras et sa figure exprime la douleur. « Mon bras saigne certainement, dit-elle ; quelqu'un m'a griffé. » Je soulève la manche de son vêtement ; le bras est rouge, probablement parce qu'elle l'a frotté, mais il n'y a pas trace d'égratignure.

Nous rendormons les sujets pour les reposer et aussi pour faire disparaître ces impressions. Réveillés, ils sont dans de bonnes dispositions physiques et morales, ne se souviennent de rien et n'éprouvent pas la moindre fatigue.

A la séance suivante, Nénette nous a dit que le lendemain de la dernière séance, son bras droit présentait des égratignures, comme si des ongles l'avaient énergiquement griffée.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil
Téléphone 724-73